

KATZ

CRIMINEL DE GUERRE

« Et ton nom paraîtra dans la race future, aux plus cruels tyrans, une cruelle injure ! »

(Racine)

En ce début d'année 1962, l'OAS était arrivée à l'apogée de sa puissance et le slogan « *l'OAS frappe où elle veut, quant elle veut* », n'avait jamais été aussi vrai. A Oran, elle était maîtresse de la ville. A sa tête figurait des noms prestigieux comblés de gloire et d'honneurs qui entretenaient un climat de confiance malgré le tragique de la situation...

Le gouvernement gaulliste ne pouvant admettre pareille humiliation, avait nommé à la tête du secteur autonome d'Oran, afin de réduire cette « *OAS narguante* » -et pour le malheur des Oranais- le 19 février 1962, le général Joseph Katz en remplacement du général Fritsch qui refusait de pratiquer sur les membres de l'OAS cette besogne de basse police qu'était la torture. La mission de Katz : « *Mettre au pas la ville sous contrôle de l'OAS* ». Celle-ci était alors dirigée par les généraux Jouhaud et Gardy, le colonel Dufour, le commandant Camelin, le lieutenant de vaisseau Pierre Guillaume, Charles Micheletti et Tassou Georgopoulos.

En bon exécutant, Katz, s'apprêtait à écraser ceux qui refusaient d'obéir aux ordres de l'Elysée et ceux qui persistaient à crier « *Algérie française !* », maxime désormais classée comme « *cri séditieux* », ajoutant aux vertus de l'obéissance passive, une haine que même le règlement de la gendarmerie ne prescrivait pas. Car Katz n'était pas un soldat comme les autres. C'était une sorte de prolétaire patrouillant avec délice dans la hiérarchie militaire, un ancien gardien de vaches bousculant les usages et les convenances. Carré d'épaules, rond de ventre, aussi peu distingué que son complice d'Alger, Debrosse, outre celle de leur cruauté, on leur prêtait une certaine ressemblance : même corpulence massive, même front de taureau, même manie de traiter tout le monde de « *con* » ou de « *bon à rien* », même dénuement de préjugés.

Katz était un militaire républicain que De Gaulle avait cueilli à Bordeaux pour l'envoyer mater la « *racaille d'Oran* ». Son sentiment à l'égard des Pieds Noirs était celui-ci : « *Un ramassis de descendants de déportés de droit commun, de négriers qui veulent conserver leurs privilèges.* ». Cet homme, arrêté en mai 1958 pour avoir soutenu Pflimin, c'est-à-dire la République pure et dure, avait obéi parce qu'en 1962, la République, c'était De Gaulle... et l'assurance d'une foudroyante promotion. Encore un spécialiste du « *retour de veste* ».

Alors qu'à Alger, depuis la sanglante affaire des Barricades, on avait surnommé Debrosse : « *Le sanguinaire* », très vite, aux yeux des Oranais, Katz allait devenir « *Le boucher* ». Pour briser toute résistance, la première consigne qu'il donna à sa troupe essentiellement constituée de « gens sûrs », en l'occurrence les Gendarmes Mobiles, dits « *les rouges* » fut celle de tirer à vue sur tout Européen qui aurait l'audace de paraître sur une terrasse ou un balcon lors d'un bouclage. « *Le feu - précisa-t-il - sera ouvert sans sommation sur les contrevenants à partir du 23 avril. De même, le feu sera ouvert, par tous les moyens y compris l'aviation, sur les éléments OAS circulant en ville.* ». C'était ratifier une pratique que les « *gendarmes rouges* » utilisaient déjà depuis un mois...

Les premières victimes du « *boucher d'Oran* » furent deux adolescentes de 14 et 16 ans : Mlles Dominiguetti et Monique Echtiron qui étendaient du linge sur leur balcon. Elles furent tuées par les gendarmes. Les projectiles d'une mitrailleuse lourde de 12/7 traversèrent la façade et fauchèrent dans leur appartement, Mme Amoignan née Dubiton, dont le père était déjà tombé sous les balles d'un terroriste du FLN, ainsi que sa petite fille, Sophie, âgée de deux ans et demi et sa sœur, Frédérique, âgée de treize ans qui, atteinte à la jambe, eut le nerf sciatique arraché et dut être amputée. « *Il est beau qu'un soldat désobéisse à des ordres criminels* » ; à l'évidence, ces soldats par trop zélés n'avaient pas lu Anatole France...

Toutefois, tirer à vue sur tout ce qui bougeait ne semblait pas briser la résistance oranaise. Alors, « *en désespoir de cause* », Katz demanda à son officier de liaison Air, le colonel Grégoire, d'étudier les possibilités d'armement des bombardiers B.26 avec des roquettes et des bombes de 260 livres

Le général Hautière, commandant de l'aviation en Oranie, protesta avec vigueur bien que ses sentiments anti-O.A.S. ne fussent pas douteux. Bombarder une ville de quatre cent mille âmes avec un tel armement, cela relevait de la monstruosité, du machiavélisme le plus immoral, ou tout simplement... de la folie. Cependant Katz insista tant et si bien qu'à titre expérimental une mission fut toutefois déclenchée. Lorsque l'aviation se trouva au-dessus de l'agglomération, ordre lui fut donné de ne tirer qu'à la mitrailleuse et de larguer ses bombes au-delà de l'objectif, dans la mer. Le vacarme fut tel que le « brave général » en aurait, paraît-il, pâli !...

Cette lutte « *impitoyable et par tous les moyens* », selon l'ordre donné par de Gaulle, faisait partie d'un plan mûrement concerté : IL FALLAIT ABATTRE L'ALGERIE FRANÇAISE ; il fallait aussi montrer aux masses musulmanes, longtemps hésitantes, qu'elles devaient maintenant et définitivement, opter pour le FLN dont la France était désormais l'alliée, luttant, avec ce mouvement terroriste, contre l'ennemi commun : LE FRANÇAIS

D'ALGERIE ! Et cette alliance n'avait aucune limite, ne souffrait d'aucun scrupule dès lors qu'elle permettrait de venir à bout de l'OAS... Pour preuve : au mois de mai 1962, la gendarmerie « blanche » arrêta un assassin de la pire espèce, Slémani Slimane, qui reconnut avoir torturé et tué vingt-sept Européens. Il fut inculpé. Katz le fit libérer et rapportera que ce dernier « *lui rendra de grands services dans les jours les plus agités* ».

S'adressant à un membre de l'Exécutif Provisoire, Katz eut ces mots terribles : « ***Donnez-moi un bataillon de l'A.L.N. et je réduirai l'O.A.S. à Oran*** ». Ces propos, monstrueux et inqualifiables de la part d'un officier français firent l'objet d'une question à l'Assemblée Nationale (J.O. du 8 mai 1962 - page 977).

Ce « *bataillon de l'ALN* », Katz allait néanmoins se le procurer –avec l'assentiment discret de l'Elysée- en procédant au recrutement de la plus immonde espèce d'assassins qui eut été donné de voir...

Ce renfort était constitué par les « *martiens* », ces révolutionnaires du mois de mars, qui, le cessez-le-feu prononcé, venaient sans danger rejoindre les rebelles. Ils étaient les combattants de la dernière heure, impatients de fêter dans le sang leur baptême de « *libérateurs* » et de se parer d'états de service de pillages et de tueries à faire pâlir le plus chevronné des assassins. Leur unique but était de se faire prévaloir et surtout de faire oublier qu'ils s'étaient abstenus de combattre durant sept années, attendant de connaître l'issue des armes pour se ranger du côté du vainqueur. De ce fait, ils étaient devenus les plus sanguinaires : exactions, tortures, viols, massacres d'Européens et de harkis se multipliaient, mais on n'en parlait pas. Leurs bandes anarchiques allaient être à l'origine du pogrom anti européen du 5 juillet...

Au hasard des rafles qui avaient lieu, le jour dans les rues, la nuit dans les maisons, les Européens étaient entassés dans des camions de C.R.S. ou de Gardes mobiles et promenés, enchaînés, dans les quartiers arabes pour y exciter la foule et montrer comment la France traitait ses ennemis. Pareille épreuve fut même infligée à l'Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, venu à Oran pour le fameux plan de Constantine !

La fraternisation entre Gardes Mobiles et FLN était sans retenue : le soir, les premiers étaient généreusement pourvus en prostituées envoyées par les seconds. On ne peut, dès lors, s'étonner de l'attitude passive qui fut celle de Katz et de ses gendarmes lors de la tuerie du 5 juillet 1962 à Oran... Sur ce point, rappelons cette anecdote impliquant un officier français d'origine algérienne, le lieutenant Rabah Khelifi qui commandait la 4e compagnie du 30e BCP (30e Bataillon de Chasseurs Portés). Le 5 juillet 1962, celui-ci, apprenant que des civils européens étaient regroupés en divers points de la ville d'Oran, dans l'attente d'être exécutés,

il décida de passer outre les ordres de Katz de ne pas intervenir et de se porter à leur secours. Il prévint par téléphone son colonel, qui répondit : « *Faites selon votre conscience, quant à moi je ne vous ai rien dit* »

À la tête de la moitié de sa compagnie, le lieutenant Kheliff gagna un des points de regroupement, devant la préfecture. « *Il y avait là une section de l'ALN, des camions de l'ALN et des colonnes de femmes, d'enfants et de vieillards dont je ne voyais pas le bout. Plusieurs centaines, en colonnes par trois ou quatre, qui attendaient là avant de se faire zigouiller (sic)* ». Le lieutenant Kheliff exigea et obtint du préfet, Souiyah El Houari, leur libération. S'étant quelque peu éloigné de son détachement, il fut lui-même pris à partie et blessé par des civils algériens, puis dégagé par ses hommes, à qui il interdit d'ouvrir le feu. Après quoi, il établit des patrouilles sur les axes routiers menant à l'aérodrome et au port pour « arracher littéralement » des malheureux des mains de leurs agresseurs.

A la suite de cet acte héroïque, il fut mis aux arrêts de rigueur, et convoqué par Katz qui lui adressa ces mots terribles : « *Si vous n'étiez pas arabe, je vous casserais !* ».

Katz échappera cependant à plusieurs attentats dont celui qui, le 14 juin 1962, coûtera la vie au général Ginestet, commandant alors le corps d'armée d'Oran, que les auteurs de l'attentat confondirent avec Katz (terrible méprise qu'ils paieront de leur vie). Dès le lendemain, le « *boucher d'Oran* » obtiendra ce commandement.

La « victoire » acquise, l'indépendance accordée à ses alliés, KATZ quitta Oran pour la Métropole le 13 août 1962, après avoir fait l'objet, le 4 août, d'une citation à l'ordre de l'armée comportant l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec palme pour, entre autres, « *avoir su rétablir et préserver avec force et dignité l'autorité légale et l'ordre public* »... décoration qui lui sera remise par le Ministre des armées, Pierre Messmer. Une nouvelle étoile vint également rappeler ses « *bons et loyaux services* ». De Gaulle savait payer ses séides !...

Nommé fin 63 à la tête de la 4ème Région Militaire (Bordeaux), il quitta le service armé début 1968 avec le grade de général d'armée (5 étoiles). En 1978, ayant gagné une retraite « bien méritée », il briguera un mandat parlementaire. Quel groupe pouvait lui accorder son investiture ? Le parti gaulliste, l'U.D.R, évidemment. Dans l'Allier où il se présenta, il subit un cuisant échec. Les Pieds Noirs installés dans le Bourbonnais se rappelèrent à son souvenir et eurent la gentillesse de lui offrir, à Gannat, un drapeau tricolore sur lequel était inscrit en lettres de sang : « *A KATZ BOURREAU D'ORAN* »

D'autres affronts lui seront octroyés et, entre autres, celui-ci : Katz assistait à une messe officielle à Saint Jean de Luz (64). A la sortie, une jeune fille, métropolitaine de surcroît, réussit à lui parler :

« *Général, je viens de communier et de prier pour vous* ». Katz, interloqué, la remercia toutefois et lui demanda les raisons de sa touchante attention : « *J'ai prié pour que le Seigneur*

vous pardonne tous vos méfaits... » Dès le lendemain, la Sécurité Militaire enquêtait pour identifier la jeune insolente...

Une plainte pour « *complicité de crime contre l'humanité et obéissance à des ordres criminels* » fut déposée le 16 octobre 1999 entre les mains du doyen des juges du Palais de Justice de Paris au nom de 47 familles des victimes du massacre du 5 juillet à Oran ainsi que du Comité **VERITAS**. Cette plainte fut déclarée irrecevable mais suivie d'une décision par le juge de *non informer*. Un appel de cette décision n'aura pas de suite en raison du décès du « *Boucher d'Oran* » intervenu le mardi 6 mars 2001 à Amélie-les-Bains (66). Rejeté par ses pairs, il finira ses jours, seul, et sa famille choisira de l'inhumer au cimetière de ROSAS, en Espagne.

« Rien d'humain ne battait sous son épaisse armure » (Lamartine)-

JOSÉ CASTANO

Courriel : **joseph.castano0508@orange.fr**